

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Garage André Froidevaux SA en liquidation, Courtelary***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 18.09.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **31.12.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
c/o Sarah Yerli, Rue en Galilée 13, 2022 Bevaix
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'art. 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.
- Etude de Me Philippe Munari

2610 St-Imier

(04736332)